9441

Réveil Agricole

La résorption des excédents de blé

Parmi les mesures prévues dans la dernière loi sur le blé, celles relatives à la résorption des excédents présentent une importance essentielle. Comme le rappelle avec force et beaucoup d'insistance le Ministre de l'Agriculture, il est de toute nécessité, si l'on veut véritablement assainir le marché, d'éliminer rapidement les stocks qui le paralysent. Les mesures envisagées : constitution d'un stock de sécurité et exportation, sont soumises à l'agrément ou à l'autorisation des Pouvoirs Publics ; quant à la dénaturation, les groupements agricoles et les commerçants doivent la poursuivre avec célérité, de façon à satisfaire les besoins pressants des cultivateurs en aliments fourragers concentrés. C'est, dit le Ministre, un devoir, mais aussi l'intérêt des producteurs — puisqu'une prime de 40 francs est accordée au quintal —, d'utiliser à l'étable une partie de leur récolte de blé.

Les dispositions du décret du 1er Janvier 1935, relatives à la dénaturation du blé ont été publiées dans notre journal, nous allons examiner aujourd'hui comment doivent être appliquées les instructions complémentaires contenues dans l'arrêté, pris à cet effet par le Ministre de l'Agriculture. L'article 1er stipule que les demandes de dénaturation du blé ne peuvent être présentées que par les groupements agricoles régulièrement constitués ; les Caisses de crédit agricole mutuel régies par la loi du 5 Avril 1920, dans certaines conditions particulières ; les agriculteurs isolés ou groupés disposant de locaux et de moyens nécessaires pour effectuer la dénaturation ; enfin les négociants en grains inscrits au registre de commerce, et les meuniers qui justifient pouvoir dénaturer dans des locaux distincts des usines où sont fabriquées les farines panifiables.

Les divers procédés de dénaturation susceptibles d'être utilisés sont indiqués à l'article 2 :

a) Dans une première opération primordiale, le blé subit un concassage suffisant pour que 90 % au moins de grains soient éclatés ou brisés. Ainsi préparé, le blé est étendu en couche mince de 10 centimètres au plus.

Il est ensuite arrosé à plusieurs reprises, à l'aide d'un pulvérisateur, avec une dissolution aqueuse de bleu de méthylène.

Après chaque arrosage, le blé est pelleté énergiquement, de façon à mettre à jour les grains non mouillés.

La dissolution de bleu de méthylène préparée au moment de l'emploi, contient 2 gr. 5 de produit par litre d'eau. Elle est utilisée à raison de 1 l. 500 au moins par quintal de blé à traiter.

Seul est autorisé pour la dénaturation du blé, le bleu de méthylène médicinal, en poudre ou en dissolution concentrée, *fourni gratuitement aux intéressés par l'État*, par l'intermédiaire des agents chargés du contrôle des opérations.

b) La dénaturation du blé, non concassé, est poursuivie, comme il est dit pour les blés concassés, sous réserve que la dissolution colorante contiendra 3 gr. 50 de bleu de méthylène médicinal par litre, au lieu de 2 gr. 50.

Les autorisations de dénaturation, suivant l'article 3 de l'arrêté, sont accordées pour les lots de 100 quintaux ou multiples de cette quantité. Exceptionnellement, ces lots pourront être ramenés à 50 quintaux pour les petits agriculteurs isolés ou groupés.

La dénaturation avec concassage préalable du blé est seule autorisée pour les meuniers.

COMMENT EMPLOYER LE BLÉ DÉNATURÉ

Dans une précédente note, nous avons mis en garde les éleveurs contre l'emploi du blé seul, dans la nourriture du bétail ; en raison de sa grande richesse, il peut causer des accidents de congestion. Il est donc nécessaire de le mélanger soit avec d'autres grains, soit avec des tourteaux ; ceux-ci ont l'avantage précieux d'apporter le complément de matières azotées qui manque dans les divers grains.

Avec les mélanges-blé dénaturé et tourteau, on peut préparer des aliments complets de composition variable, répondant à des usages alimentaires bien déterminés : engraissement, élevage, production laitière, etc. M. Barbut, directeur des Services Agricoles à Rouen, a eu l'occasion d'en étudier un certain nombre dont l'emploi a donné des résultats satisfaisants. Voici ces mélanges :

a) Pour les bovins à l'engrais : Blé concassé, 500 ; Tourteaux de lin : 400 ; Mélasse, 100 (ceci en complément de pulpes ou betteraves et de foin) ; dose à utiliser 3 kilos au début de l'engraissement, et de 5 à 6 kilos à la fin de l'opération.

b) Pour les vaches laitières : Blé concassé, 500 ; Tourteau d'arachide ou de Soya, 300 ; Tourteau de lin, 100 ; mélasse, 100 (en complément de betteraves ou pulpes et fourrages secs). Dose de 1 à 4 kilos, suivant la production en lait.

c) Pour les porcs à l'engrais : Blé concassé, 600 ; recoupes ou basses farines, 300 ; mélasse, 100. Dose : 2 à 3 kilos, suivant poids de l'animal.

Dans la revue de Zootechnie, M. Barbut signale que pour l'engraissement des porcs, l'emploi du blé est beaucoup plus économique que celui du maïs. Dans une expérience portant sur trois lots de six porcs chacun et ayant embrassé toute la durée de l'engraissement, c'est-à-dire 5 mois, le prix du kilo de viande produit a été pour l'alimentation au blé dénaturé, de 38 centimes inférieur au prix du kilo de viande produit par l'alimentation au maïs.

La dénaturation peut, dans une mesure appréciable contribuer à la résorption de nos excédents en blé, objet de toutes les préoccupations actuelles, mais pour qu'elle atteigne ce but, elle doit être complétée par la stabilisation, sinon par la réduction des emblavements.

En tenant compte des indications ci-dessus, les éleveurs auront la certitude de maintenir avec la moindre dépense leur cheptel en bon état de production, et même sans bourse délier, puisqu'ils ont la faculté d'utiliser leur propre blé.

LABOR.

BLÉS DÉNATURÉS

Le blé contient beaucoup d'amidon, mais seulement 16 % de matières azotées. Il faut donc, pour obtenir un aliment rationnel, les mélanger à un produit riche en matières azotées.

Les **Extraits de Saya**, qui en contiennent 48 %, sont tout indiqués pour cet usage, et leur présentation en grumeaux s'y prête facilement.

Écrire aux **Huileries du Nord**, à **Lomme** (service R), pour notice et échantillon. 9485

Le Concours général Agricole de Paris

Nous rappelons qu'un concours général agricole aura lieu à Paris, au Parc des Expositions (Porte de Versailles) du lundi 11 au dimanche 17 mars 1935. Il comprendra :

1° Un concours d'animaux reproducteurs des espèces bovine, ovine, porcine et caprine, d'animaux gras des espèces bovine, ovine et porcine, d'animaux gras abattus des espèces ovine et porcine et de volailles mortes, un concours beurrier, un concours de chiens de berger ; ces concours étant réservés aux éleveurs et aux agriculteurs exploitants résidant en France, en Algérie et dans les colonies ou pays de protectorat, ainsi qu'aux sociétés d'élevage et syndicats d'élevage;

2° Un concours de produits de laiterie, de produits agricoles et horticoles, de vins, cidres, poirés et eaux-de-vie, les produits divers devant provenir de la métropole, de l'Algérie, des colonies ou des pays de protectorat.

Pour être admis à exposer, une déclaration écrite doit être adressée :

1° A la Préfecture, avant le 15 janvier 1935, pour les vins, cidres, poirés et eaux-de-vie ;

2° Au Ministère de l'Agriculture (Direction de l'Agriculture, 3e Bureau) : a) avant le 25 janvier 1935, pour les produits et les animaux (sauf ceux du concours beurrier) ; b) avant le 10 février 1935, pour les animaux du concours beurrier.

Les déclarations devront être libellées de façon très lisible et contenir tous les renseignements demandés dans les formules tenues à la disposition du public dans les bureaux du Ministère de l'Agriculture, ainsi que dans ceux des préfectures et des sous-préfectures.

A chacune des formules de déclaration concernant les animaux des espèces bovine, ovine, porcine et caprine sera joint un certificat sanitaire que l'exposant devra détacher avant d'envoyer sa déclaration. Ce certificat, légalisé et portant une date qui ne sera pas antérieure à dix jours francs avant l'ouverture du concours, devra être rempli par le vétérinaire sanitaire de la circonscription ; il sera présenté par l'exposant au moment de l'arrivée des animaux au concours. Aucun animal ne sera admis sans ce certificat.

A PROPOS DE LA 5e LOI SUR LE BLÉ

Dans « La Terre du Nord », notre spirituel confrère M. Julien **Matte**, étudie les répercussions probables de la dernière loi sur le blé. En terminant son article, il donne son point de vue quant à la solution qui aurait pu être envisagée, pour régler de façon définitive le grave problème du blé.

Nous reproduisons quelques passages de l'article de M. J. Matte :

» On aurait compris que le Gouvernement, lassé d'avoir à fournir des garanties de prix annuelles, sans avoir les moyens de se porter acheteur lui-même au prix garanti déclarait à fin Août ou Septembre 1934 quelque chose dans ce goût :

» A partir de la récolte prochaine, je me désintéresse commercialement de vos excédents futurs ; **à vos organisations de limiter les emblavements, les rendements et les offres** ; moi je m'en lave les mains, parce que ça n'est pas mon métier. D'ici là je tiendrai tous mes engagements envers les coopératives puisque je les ai pris ; je me réserve seulement de vérifier la réalité des déclarations et de poursuivre impitoyablement les organisations qui auraient commis des tentatives d'escroquerie vis-à-vis de moi par des déclarations exagérées. Quant à l'assainissement du marché du blé d'ici la récolte, j'assurerai également ceux de mes engagements qui peuvent y contribuer et m'en rapporte à vous pour le surplus : vous êtes de grands garçons assez pour prendre vos responsabilités »

Septembre et Octobre ont passé sans que rien de pareil ait été dit. Nous voici en Janvier, en face d'une loi qui fait pêle-mêle, une « moyenne » des coopératives honnêtes et agricoles et des coopératives de spéculation et de subordination ; et loi qui laisse à une minorité de producteurs la charge de supporter la responsabilité des excès d'emblavements provoqués par les lois antérieures... ».

L'Assemblée générale de l'Union agricole d'Hazebrouck

L'assemblée générale annuelle de l'Union agricole de l'arrondissement d'Hazebrouck s'est tenue hier dans la salle des fêtes de la rue de l'Orphelinat.

M. Louis Desmarescaux présidait, entouré au bureau de MM. d'Hespel, président de la Fédération agricole du Nord de la France et président de la Chambre d'agriculture ; Louis Minnesion ; MM. Bocquet et Macke, membres de la Chambre d'agriculture; M. le chanoine Ostters, secrétaire général de la Fédération.

M. Ostters a donné lecture du rapport de l'activité de la Fédération, félicitant l'Union d'Hazebrouck d'y participer sous toutes les formes avec un progrès constant. Nous aurons l'occasion d'y revenir lors de la prochaine assemblée générale de la Fédération dont la date est fixée au 21 février.

M. Louis Desmarescaux, dans son allocution de bienvenue aux membres de l'Union venus nombreux, a demandé à chacun d'intensifier l'action de propagande et en particulier de faire comprendre aux jeunes agriculteurs l'importance des moyens mis à leur disposition et dont ils ont le plus grand besoin dans les circonstances difficiles que traverse la culture.

De son côté, M. d'Hespel a fait un chaleureux appel à l'union des masses paysannes, déclarant notamment que toutes les Chambres d'agriculture auront prochainement à faire entendre une voix commune dont un récent exemple vient de montrer l'impérieuse nécessité.

Le marché du lait

On passe ensuite à l'exposé de deux questions qui intéressent la région flamande au premier chef : les produits laitiers, rapport présenté par M. Bocquet; le marché de la pomme de terre par M. Macke.

Dans son rapport, M. Bocquet rappelle qu'il a signalé il y a deux ans dans cette même salle le danger d'une augmentation du bétail. La mévente du blé et des céréales secondaires a incité les cultivateurs à écouler une partie de leurs produit à la ferme. Il en est rapidement résulté un déséquilibre entre la production et la consommation.

La production laitière représente en France une quantité d'environ 150 millions d'hectolitres pour une valeur approximative de 12 milliards.

La Confédération générale des Producteurs de lait veille à l'assainissement du marché. Elle a défendu le marché du beurre qui n'est plus envahi par les produits étrangers, encore que l'été dernier on ait entreposé d'importantes quantités dans des frigorifiques, quantités qui pèsent automatiquement sur le marché.

Après avoir déploré la concurrence que la margarine fait au beurre dans notre région du Nord, M. Bocquet estime qu'il faut avant tout arriver à faire augmenter la consommation du lait. Une propagande active, à formes multiples, a été faite en ce sens, et les résultats obtenus sont très encourageants. Mais il ne suffit pas d'inviter le consommateur à boire du lait, il faut lui présenter un produit toujours plus propre, plus sain, irréprochable, comme on y est arrivé dans d'autres pays où nous avons des leçons à prendre. C'est par leur volonté tenace, en ne comptant que sur eux-mêmes que les producteurs français y parviendront.

Le marché de la pomme de terre et des plants

Le second rapport de M. Macke est non moins précis et documenté. Il fait ressortir, ici aussi, que ce serait un mauvais calcul que de vouloir égoïstement, inconsidérément, augmenter les emblavements. Il ne faut pas oublier en effet que la situation a bien changé depuis quelques années, que les marchés étrangers nous sont fermés et qu'il n'y a pour ainsi dire plus d'exportation possible. Les producteurs travaillent en vase clos et cette situation qu'on peut déplorer par ailleurs a au moins l'avantage de rendre plus aisées les prévisions de besoins.

Après avoir passé en revue tous les débouchés possibles, M. Macke insiste sur le débouché très important qu'offre la production du plant bien sélectionné. Notre région flamande y est éminemment favorable.

Sa conclusion est qu'il faut livrer une marchandise impeccable qui arrivera, comme elle se doit, à faire prime sur le marché.

LA NÉCESSITÉ VITALE DE LA MAGNÉSIE

Dans de retentissantes conférences faites devant des sociétés scientifiques, M. JAVILLIER, professeur au Conservatoire des Arts et Métiers, a fait remarquer, avec chiffres et résultats d'analyses à l'appui, la présence très générale, sous diverses combinaisons, de l'élément magnésium dans les cellules vivantes, végétales et minérales. Les travaux du savant professeur Delbet ont montré quels troubles graves peut provoquer une carence magnésienne prolongée. On a observé que les composés magnésiens agissent comme de véritables catalyseurs vitaux et qu'on les retrouve dans les substances organisées physiologiquement les plus importantes.

Cette nécessité constante du magnésium dans la végétation, cette action prépondérante dans tous les phénomènes d'assimilation et de mise en réserve des éléments primordiaux, ne tendent-ils pas à prouver qu'il faut ajouter au sol, et principalement dans les exploitations de culture intensive, du magnésium sous une forme chimique appropriée ? De même que nous utilisons des amendements calcaires, des engrais azotés, phosphorés, potassiques et aussi des engrais catalytiques comme certains sels de manganèse, ne serait-il pas rationnel d'utiliser **des engrais magnésiens** et cela d'autant plus que l'emploi des autres engrais va croissant.

On enlève, annuellement et par hectare, avec les récoltes, 6 à 10 kg. de magnésium par les céréales, 10 par les légumineuses, 12 à 15 par la pomme de terre, 15 à 20 par la vigne, le colza, la luzerne, 30 à 35 par la betterave sucrière.

Les apports de magnésie au sol sont donc aussi indispensables que ceux des autres éléments principaux contenus dans les engrais courants.

La magnésie, comme la chaux, ne devient engrais que lorsqu'elle se trouve fixée, à l'état soluble à l'eau, à un radical acide quelconque, l'acide nitrique par exemple. Le **nitrate double de magnésium et de calcium, le phosphate ammoniaco-magnésien** sont des engrais de grande valeur et qui ne sont plus, depuis quelques années, des inconnus pour les agriculteurs. De grands essais de culture ont été réalisés. On s'est aperçu que, sous l'influence des engrais magnésiens, la teneur en azote du blé passait de 1.74 à 1.80, soit une augmentation de 9 %. Des essais du même genre ont donné, pour l'orge, des résultats aussi favorables.

Il est ainsi permis, dès maintenant, de considérer l'engrais magnésien comme susceptible, en des circonstances qui restent d'ailleurs à définir plus explicitement, d'augmenter les rendements des récoltes, en qualité comme en quantité, et de nous fournir des aliments plus riches en magnésium.

Ces engrais ont enfin l'immense avantage de réaliser, pour les animaux et pour les hommes, une meilleure hygiène alimentaire.

LE SWEEPSTAKE LUXEMBOURGEOIS SERA TIRÉ AUJOURD'HUI

C'est aujourd'hui qu'aura lieu à Luxembourg, le tirage du deuxième sweepstake organisé par la Croix-Rouge luxembourgeoise à l'occasion du Grand Prix de la Ville de Nice, qui se courra le 20 janvier, sur l'Hippodrome du Var.

Le succès de ce second essai des sweepstakes continentaux a largement dépassé les espérances des organisateurs et les incitera sans aucun doute à continuer dans une si bonne voie.

Comme l'an dernier, les gros lots sont composés de la façon suivante : au billet des chevaux classés ; premier, trois millions de francs belges ; second, un million et demi de francs belges ; et au troisième, 750.000 francs belges.

En outre, de nombreux prix de consolation seront distribués.

CONTRE L'ASTHME

Le froid et le brouillard sont les deux grands ennemis des asthmatiques. Ces derniers nous seront peut-être reconnaissants de leur signaler un remède qui pourra leur rendre de grands services et qui en tous cas ne coûte guère à expérimenter. Il s'agit tout simplement, pour atténuer les crises d'asthme, de croquer un ou deux morceaux de sucre imbibé d'un liquide alcoolisé de préférence du kirsch ou du marc. 9.250

AUCUN MOUVEMENT ADMINISTRATIF N'EST EN PRÉPARATION

En réponse à certaines informations parues hier matin dans quelques journaux, on déclare, au ministère de l'Intérieur, qu'il n'y a actuellement aucun mouvement administratif en préparation.

9433

L'EMPEREUR DE MANDCHOURIE N'A PAS ÉTÉ ASSASSINÉ

Un message officiel de Hsin-King, qui vient de parvenir au ministère des Affaires étrangères japonais, dément officiellement les bruits répandus dans certains milieux étrangers selon lesquels l'empereur du Man-Tchéou-Kouo, S. M. Keng Teh, aurait été assassiné, serait gravement malade ou aurait divorcé.

LA LOTERIE DE L'EXPOSITION DE BRUXELLES

Les gagnants de la Loterie de l'Exposition de Bruxelles seront connus aujourd'hui.

LIQUEUR CORDIAL-MÉDOC 9022

UN CRIME EFFROYABLE EN YOUGOSLAVIE

Un crime effroyable a été commis l'avant-dernière nuit, en pleine fête du nouvel an orthodoxe, à Bela-Tserka.

En visite avec sa femme chez son frère, un paysan pris de jalousie, les a fait sortir sous un prétexte, les a assassinés tous les deux et a jeté leurs têtes par la fenêtre au milieu des autres invités épouvantés.

L'assassin a disparu en traîneau avec les deux cadavres décapités.

MALADE DE L'ESTOMAC DEPUIS 12 ANS

Si vous souffrez continuellement de troubles gastriques et croyez avoir tout essayé, lisez ce que nous écrit Madame R. de Roubaix (Nord) :

« Souffrant de l'estomac depuis 12 années, je ne pouvais digérer quoi que ce fut et la consultation de différents docteurs n'apporta aucune amélioration à mon état. Un journal m'ayant révélé qu'il existait une certaine Poudre Macléan, je résolus d'en faire l'essai qui fut concluant puisqu'à présent je digère tout et ai grossi de 2 kgs. en deux mois. Je dois vous dire que je continue un traitement aussi souverain. »

N'hésitez plus, mais essayez comme cette dame, la Poudre Macléan qui est prescrite par les médecins et est employée avec succès dans les hôpitaux. Cette poudre, préparée selon la formule d'un éminent spécialiste des maux d'estomac, se trouve dans toutes les pharmacies, mais exigez que l'étiquette porte bien la signature ALEX-C-MACLEAN. 9338.

CONSEILS aux Aviculteurs

LE LAPIN ANGORA

Le lapin Angora est surtout élevé pour la production du poil, très recherché pour la confection de certains sous-vêtements chauds. C'est un animal assez curieux qui, au repos a l'aspect d'une boule d'une blancheur immaculée, dans laquelle la tête et les oreilles semblent disparaître. Son poids minimum est de 4 kilos.

La tête sera d'une ossature plus forte et plus ronde chez le mâle, par conséquent fine et allongée chez la femelle. Les joues et l'os frontal sont très fournis de poils plus longs que sur le reste de la tête.

Oreilles droites, courtes, bien en V mais pas trop ouvertes, les extrémités garnies d'une houppe de poils aussi longs et fournis que possible, extrêmement couvertes d'un duvet long et soyeux et intérieurement lisses, laissant voir la peau qui doit être rose.

Yeux roses pâles, bien ouverts ; dans les variétés de couleur, ils doivent être appropriés comme teinte à celle de la robe. Cou fort, caché par la fourrure. Pattes et membres longs légers, couverts de poils. Queue longue et bien garnie. Fourrure aussi longue que possible, uniforme soyeuse et douce au toucher, fine, abondante et drue, ne laissant pas voir la peau, d'une blancheur immaculée.

Il existe différentes variétés : Blanche, Noire, Havane, Russe, etc... Sans vouloir empiéter sur les prérogatives du Club spécial de cette belle race, nous croyons nécessaire d'attirer l'attention des éleveurs sur deux points essentiels, de la plus grande importance.

1° Les sujets que nous rencontrons dans les expositions sont en général beaucoup trop petits, trop légers, trop courts. L'angora devant peser au **minimum** 8 livres, il faudra obtenir 5 à 6 kilos si possible, car plus le sujet est volumineux, plus le rendement en poil est intéressant ; — 2° La fourrure est souvent en très mauvais état, mal soignée, nouée, feutrée, ce qui nuit à la qualité et à la santé du lapin. Il est pourtant facile d'entretenir cette fourrure, surtout chez la femelle ; il suffit de donner deux fois par semaine un coup de peigne (en corne) et un coup de brosse.

Le poil de cette toilette doit être mis de côté et joint à celui donné par l'épilage. Un bon sujet, sain, bien soigné, peut donner environ 600 gr. de poil par an.

Pour donner un bon résultat le lapin Angora doit être tenu en parfait état de propreté et recevoir une alimentation bien proportionnée.

Voici l'échelle des points et la liste des défauts insérés dans le Standard adopté par la Société Française de Cuniculiculture à sa réunion du 20 Juin 1924.

ÉCHELLE DES POINTS

Fourrure, qualité	20
» longueur	15
» abondance	15
» couleur	10
Poids	10
Oreilles (épis)	10
Conditions	20
	100 pts

DÉFAUTS

1° Taille trop petite.
2° Oreilles longues, pendantes, demi pliées ou trop ouvertes.
3° Yeux autres que roses chez le type (blanc). Non assortis à la robe dans les autres variétés.
4° Pattes et queue torses.
5° Fourrure grossière, rude, peu abondante, inégale, feutrée ou bouillée.
6° Robe non uniforme, couleurs indécises, mélangées de poils autres que ceux de la variété.

Paul DUBUS.

INFORMATIONS AVICOLES

LE SALON DE L'AVICULTURE A PARIS

Le 70e Salon International de l'Aviculture, organisé par la Société Centrale d'Aviculture de France, reconnue d'utilité publique, aura lieu à Paris, du 14 au 19 Février prochain.

Cette manifestation, qui est la plus importante du continent, se fera au Parc des Expositions, à la Porte de Versailles.

LA BASSE-COUR FAMILIALE DE LILLE

L'exposition organisée par la Société la Basse-Cour familiale de Lille aura lieu au Palais-Rameau, les 19 et 20 Janvier. S'adresser, pour renseignements, à M. J. Roussel, rue Nationale, à Phalempin (Nord).

SOCIÉTÉ DES AVICULTEURS D'ARTOIS

La *Société des Aviculteurs d'Artois* se propose d'organiser, en mars, à Arras, « Maison de l'Agriculture », une exposition nationale d'Animaux de Basse-Cour. Demander les renseignements à M. Jean Legros, vice-président, à Boiry-Becquerelle, par Boyelles (Pas-de-Calais).

Exposition Avicole de Carvin

Pour un coup d'essai, la première exposition organisée par la jeune « Société d'Aviculture de Carvin-Épinoy » fut un véritable coup de maître.

Près de 400 sujets, volailles, lapins, palmipèdes, pigeons, etc... de toutes variétés et pour la plupart de réelle valeur.

Le grand prix ou plus beau lot de tout le concours est décerné à un trio Wyandotte blanc de haute origine. Les prix d'honneur volailles vont aux races Langshan, Plymouth Rock, Rhode Island, Combattants, Leghorn fauve, Orpington, Canards de Rouen, de Barbarie et Kaki Campbell. Nous avons surtout remarqué un trio Plymouths Rock et un coq Langshan sortant de l'ordinaire.

Les lapins sont d'une excellente sélection, surtout pour des débutants ; il y a de très bons argentés de Champagne, quelques bons géants des Flandres, des Chinchillas, des Castorex, des Rex assez nombreux, de toutes catégories et de très bonne fourrure.

Peu de sujets médiocres, seuls les Angoras sont peu soignés, et c'est grand dommage.

Belle collection de pigeons : de rapport, de fantaisie et voyageurs.

Le jury, composé de MM. Dubus pour les volailles et palmipèdes, Roussel pour les lapins et Gripon pour les pigeons, eut fort à faire et fonctionna toute la matinée.

L'exposition fut inaugurée à midi par M. le maire de Carvin: M. Raoul Evrard, député, ; le dévoué président de la Société entouré des membres du Comité, et de M. Dufossé, le sympathique et très actif secrétaire général.

Les visiteurs affluèrent et le nombre des entrées dépassa de beaucoup tous les pronostics.

Nous adressons une fois de plus nos plus sincères félicitations à cette pléiade de jeunes organisateurs, dévoués et actifs.

P. D.

ACHETEZ VOS ENGRAIS AZOTÉS

ACHETEZ DE SUITE :

SULFATE D'AMMONIAQUE, NITRATE DE CHAUX, AMMONITRATES,

« **Vous paierez moins cher.**

» Demandez à votre vendeur la garantie de baisse accordée par le **Comptoir Français de l'Azote** à tous ses acheteurs.

» Toute baisse de prix susceptible d'intervenir avant le 1er Avril 1935, sera applicable à toutes les livraisons faites depuis le 15 Décembre 1934 inclusivement.

« Vous bénéficierez ainsi du meilleur prix possible. » 9436

FEUILLETON DU 15 JANVIER 1935. — N. 37

Et, sans attendre la réponse, elle disait à Claude qui approchait, instinctivement gêné par ce tête-à-tête :

— Ce bandeau blanc qui vous entoure le front me fait frémir.

— Ce bandeau ? plaisanta l'aviateur, c'est pour me rendre intéressant !

— Votre parachute ne vous a donc pas empêché d'être blessé ?

— Mon parachute a failli me faire tuer, je vous raconterai ça, mademoiselle.

Et il fit un petit signe d'intelligence à la jeune femme, car Geneviève les avait laissés pour se rapprocher du général de Saulnière, qui causait avec le comte Molesky.

Ce petit signe, Sonia l'accueillit comme une douce parole d'amour et elle y répondit par un éloquent regard qui exprimait son regret, sa détresse de ne pouvoir lui causer seule à seul.

Bientôt, tous furent assis autour du père de Sonia et l'écoutèrent raconter comment il avait connu au bagne le voleur du comte de Praisles et comment il avait recueilli ses confidences, quand il avait été sur le point de mourir.

Au milieu de l'attention générale il sortit de son portefeuille le plan de la cachette et le tendit à Geneviève, en disant :

— Tenez, mademoiselle, voyez el d'après ces indications vous reconnaissez l'endroit où vos valeurs sont enterrées. Vous connaissez l'Allemand ?

— Non monsieur.

— Alors, je vais vous traduire ces indications. Ici nous avons le château ; là, l'entrée du parc ! Vous comprenez la direction ?

— Oui, monsieur, très bien !

— Ce trait à droite indique une première allée. Faire cent pas. Tourner à droite faire trente-deux pas. Puis, dans ce bois, compter onze pas en avant. Ici, un arbuste ; là, un gros arbre, vos valeurs sont enterrées entre les deux à cette croix.

— Mon Dieu ! Si c'était vrai !

— Pour ma part, je n'en doute pas ; Forstein, votre voleur, était formel !

— Nous avons tellement fouillé, cherché, même dans cette région !

— Il n'y aurait contre vous que le cas où votre voleur aurait été épié et volé à son tour, mais c'est peu probable !

— Demain matin nous serons fixés, cousine, dit Claude qui partageait l'anxiété de Geneviève. Nous partirons en auto pour Praisles. Vous voulez bien ?

— Si ça ne doit pas vous fatiguer.

— Oui, approuva le général non moins impatient, le plus tôt sera le mieux !

Alors, le comte Molesky dit en regardant sa fille :

— Si nous pouvions en dire autant de notre fortune, que nous avons dû laisser là-bas !

— Nous ne pourrions aller la chercher aussi facilement ! soupira Sonia.

Et, en prononçant ces mots, elle regarda le capitaine de Saulnière.

— Oui, convint celui-ci : pour Praisles, ce sera une promenade ; pour vos millions, ce serait une véritable expédition au cours de laquelle on exposerait sa vie tout en risquant de faire tomber ce trésor dans la caisse des Soviets. Car ils savent que ces millions existent, qu'ils sont cachés dans cette propriété ! Leurs hommes doivent monter la garde dans les parages avec mission de surveiller toute arrivée suspecte.

— C'est certain !

— Que de pièges ne m'ont-ils pas tendus pour arriver à mettre la main sur cet argent ! Une fois, ce fut un gardien qui me proposa de lui révéler ma cachette, qu'ensuite il me ferait évader. Une autre fois, ce fut un prisonnier qui allait être gracié et qui me fit la même proposition. Mais tout cela était grossier, cousu avec du fil blanc, et invariablement je répondais que tout ce que je possédais avait été pillé. Un jour, le directeur du bagne me fit venir dans son bureau, m'offrit une tasse de thé, un verre de fine française et joua cartes sur table. Il me déclara avec cordialité que j'étais un homme très fort mais qu'il était inutile de jouer au plus fin ; que Pétrof, notre chauffeur, avait révélé qu'il avait chargé lui-même, la veille de mon arrestation, cinq lourds coffrets dans l'auto, qui nous avait emmenés de Kiev à notre château de Vasinopol. « Ces coffrets, me dit-il, n'ont jamais été retrouvés ; nous savons qu'ils contiennent plusieurs millions ! En haut lieu, on m'a autorisé à vous dire qu'en raison de votre bonne conduite aux îles et contre remise de ces coffrets qui sont devenus propriété nationale, une mesure de clémence pourrait être prise à votre égard, vous redeviendriez libre et il vous serait remis une petite somme. » Cette expression de « petite somme » me mit hors de moi ! j'oubliai, dans ce bureau, que je n'étais qu'un forçat et répondis avec violence que je n'avais aucune confiance dans la parole du gouvernement soviétique ; que je désirais d'abord être remis en liberté avec un passeport pour la France et qu'ensuite nous pourrions causer, dans le cas où vraiment ces coffrets n'auraient pas été pillés.

— Bien causé ! gronda le général de Saulnière.

— Oui, mais inutile de vous dire qu'en entendant ces imprudentes paroles, le directeur du bagne entra dans une colère folle et me fit jeter au cachot. Je crus y mourir de froid et d'inanition, pendant un mois j'eus pour nourriture qu'une ration de pain, un hareng et un litre d'eau bouillante tous les deux jours. Mais j'envisageai la mort avec indifférence, je m'y abandonnai plutôt que d'enrichir mes bourreaux.

En souriant, le comte conclut :

— Vous voyez, j'ai bien fait puisque me voici en liberté tout en sauvegardant mes coffrets. Oh ! pas pour moi qui n'ai plus d'ambition, pour toi, Sonia, qui pourrais ainsi créer un foyer digne de notre passé et perpétuer notre famille. Le rêve, vois-tu, serait que ce soit celui que tu aimes qui risque sa vie pour aller chercher cette fortune, ce serait sa meilleure récompense !

— En effet ! approuva le général. Et croyez, mademoiselle, que nous vous le souhaitons tous de tout cœur !

En disant cela, il était à cent lieues de penser que ce prétendant pouvait très bien être son fils.

Mais, Geneviève, qui ne quittait pas Sonia des yeux, surprit le regard rapide qu'elle lança à Claude, tandis que celui-ci fixait obstinément le tapis à ses pieds. Ce fut pour elle une révélation.

— Voilà pourquoi elle attire mon cousin, se dit-elle, ce n'est pas par amour ! Elle a remarqué son courage, son intrépidité et elle se montre coquette, se fait faire la cour pour qu'il aille chercher ses millions. Tant pis s'il risque sa vie, sa liberté et s'il brise sa carrière !

Et avec une réelle souffrance, elle pensa :

— Oui, je n'en doute plus maintenant, après ces paroles du père qui étaient bien calculées, cette ensorceleuse arrivera à ses fins !

Sonia, de son côté, avait été surprise par cette allusion inattendue à son mariage, allusion rendue lourde et gênante par la présence de son sauveur. N'osant regarder Geneviève dont elle sentait les yeux peser sur elle, brusquement elle coupa la conversation en proposant à ses hôtes une tasse de thé.

Se trouvant sans bonne, elle s'excusa de s'absenter pour le préparer, et tout naturellement la conversation dévia sur le chapitre des domestiques, le général de Saulnière ayant toujours sur le cœur le départ brusqué de Mme Matifasse.

Puis, l'évadé des îles parla de sa captivité et le temps passa vite à écouter ses aventures et son douloureux calvaire.

Vers cinq heures, les trois visiteurs prirent congé du comte Molesky et de sa fille, Claude promettant de revenir le lendemain leur dire le résultat des fouilles qu'ils allaient entreprendre d'après les indications du plan.

Comment, sur la porte, resté un peu en arrière, parvint-il à attirer silencieusement Sonia à lui et à l'embrasser silencieusement sur les lèvres, il serait difficile de l'expliquer ; le fol amour peut seul permettre la réussite de ces audacieux exploits.

Mais si habiles et si rapides furent-ils, nos amoureux comptèrent sans la glace qui se trouvait derrière eux dans le fond de l'entrée, et le comte Molesky, sans bouger de sa place où un peu las il était resté assis, aperçut ce baiser par la porte entr'ouverte.

Ce fut brutal pour le comte ; pas encore accoutumé à cette idée que sa fille pouvait en aimer un autre que lui, il en ressentit un pincement au cœur.

CHAPITRE XIV

CE CHER M. LEVIGAN

Dans la rue, Claude, ivre de bonheur, éprouva un irrésistible besoin de liberté, d'être seul, de s'évader de cette volonté paternelle qui pesait sur lui.

Le prétexte fut vite trouvé.

Il dit à son père ;

— Je réfléchis que si nous partons demain matin de bonne heure pour Praisles, il serait bon que j'aille au garage vérifier ma voiture.

— Crois-tu que pour t'éviter les fatigues de la route nous ne ferions pas aussi bien de prendre le chemin de fer ?

— Oh ! non ! Pas pratique. Nous serions obligés de nous faire conduire de la gare à Praisles. Nous ne serions pas libres pour le retour alors que nous ne savons pas le temps que nous prendront ces recherches. Coup de fusil du voiturier. Non, cent fois l'auto, je me sens tout à fait dispos.

— Comme tu voudras. Alors, à tout à l'heure !

Claude se rendit réellement à son garage et fit préparer sa voiture pour la randonnée du lendemain.

A deux pas de sa garçonnière, il eut la tentation d'aller s'y enfermer un instant, de s'asseoir dans son fauteuil, réfléchir, mettre un peu d'ordre dans ses idées et surtout, oui, c'était cela, de se recueillir et de penser à Sonia.

Et soudain, impulsif et fantasque, ayant toujours aimé vivre sa vie à sa guise, il décida de prendre toute la soirée et, sans plus d'hésitation il envoya un pneumatique au général de Saulnière dans lequel il lui dit :

« Cher père,

« Ne m'attendez pas ce soir ! Il sera moins fatigant pour moi de coucher rue de Milan, près de mon garage où il faudrait que je revienne. Je vous prendrai directement demain matin avec ma voiture. Nous emmènerons Suzon qui ne peut rester seule.

« Bons baisers à tous trois.

« Claude. »

(A suivre).